MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN : 0762 042 X
DLP 30-5-90011157

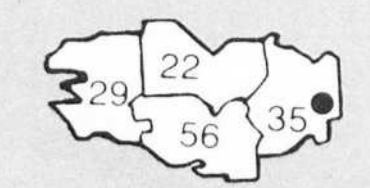
SPV

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, B.P. 67128, 35067 RENNES CEDEX, ✆ 99 36 01 74



Publication périodique
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : GRANDES CULTURES

Bulletin n°108
(Supplément au n°187)

25 mai 1990

CEREALES	*pucerons*
POIS PROTEAGINEUX	*traitement fongicide*
MAIS,TOURNESOL	*pucerons*

BLE

Les vols de pucerons des céréales continuent. De fortes infestations se rencontrent en culture, notamment dans la zone Sud de l'Ille et Vilaine. Des "recontaminations" par des pucerons ailés se produisent dans les parcelles traitées depuis plus de 8 jours. Une visite de toutes les parcelles est donc nécessaire. Le seuil de traitement est atteint si un épi sur deux est contaminé par au moins un puceron. Observez sur une cinquantaine d'épis pris en plusieurs endroits de la parcelle. Regardez entre les épillets.

POIS PROTEAGINEUX

Présence irrégulière et souvent faible du puceron vert du pois. Le seuil de traitement (30 pucerons par plante en moyenne) n'est pas atteint en général.

Un traitement fongicide avec un produit efficace sur botrytis et anthracnose est à prévoir rapidement maintenant car les premières gousses sont formées.

P.../...26

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. GRIVAULT • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 déc. 1990
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

MAIS

PUCERONS: les infestations sont importantes et très précoces. Dés la levée, surveillez les parcelles chaque semaine car les évolutions sont très rapides. Se reporter à la note commune AGPM-INRA-SPV pour l'évaluation des risques et le choix des produits. Le risque est important surtout pour Metopolophium dirhodum pour lequel le seuil de traitement est d'une dizaine de pucerons par plante jusqu'au stade 7 feuilles du maïs.

DESHERBAGE DU MAIS: en post levée: des parcelles n'ont pas pu être désherbées en prélevée du fait de la sêcheresse. En rattrapage, l'application de TAZASTOMP, LASSO et DUELOR en postlevée est possible. Il faut éviter de traiter entre la levée et le stade 1-2 feuilles et arrêter de traiter au delà de 4 à 5 feuilles du maïs. Ce rattrapage est efficace seulement si le sol est humide et si les graminées ont moins de 1 à 2 feuilles. Sur sol sec et graminées ayant moins deux feuilles, il est possible d'appliquer atrazine + huile (3l+3l, peu efficace sur digitaires), atrazine + LENTAGRAN PM (2l+2kg), atrzine + PYRON (2l + 1,5l). Sur graminées ayant plus de 2 feuilles, intervenir par binage ou par traitement dirigé.

TOURNESOL

PUCERONS: des infestations sont notées. Les captures sont importantes aux pièges AGRAPHID. Surveillez les cultures et traitez à partir de 30 à 50 pucerons par pied, jusqu'à 5 paires de feuilles du tournesol.

.../...

Note commune A.G.P.M. - I.N.R.A. - S.R.P.V.

PUCERONS SUR MAIS

On assiste actuellement, dans les régions de l'Ouest, à des arrivées très précoces de pucerons sur des maïs à un stade jeune.

Trois espèces de pucerons peuvent principalement être rencontrées sur maïs :

- *Sitobion avenae* (puceron des épis des céréales). Cette espèce n'a jamais été impliquée dans des dégâts sur cultures de maïs.

- *Metopolophium dirhodum*. Ce puceron vert, qui peut coloniser les cultures de la levée jusqu'à l'apparition des panicules, a pu quelquefois être à l'origine de dégâts par le prélèvement de sève et surtout par l'injection de salive toxique.

Jusqu'alors, ces dégâts ont concerné des attaques plus tardives et un seuil de 200 pucerons par plante a été admis pour des cultures à partir de 8-10 feuilles. Pour les stades allant de la levée jusqu'à 7 feuilles du maïs, un seuil d'une dizaine de pucerons par plante, soit la plupart des plantes portant des pucerons, peut être retenu.

- *Rhopalosiphum padi*. Les dégâts parfois importants que peut provoquer cette espèce sont dus à des pullulations observées durant la période allant de la floraison mâle à 3 semaines après la fécondation.

Pour les stades jeunes du maïs jusqu'à 6-7 feuilles, le risque d'une incidence du prélèvement de sève sur la culture ne doit être pris en compte que pour des populations importantes dépassant une dizaine de pucerons ailés par plante, avec début de formation de colonies d'aptères.

En ce qui concerne, par ailleurs, le risque de transmission de JNO à la culture, il n'a pas été mis en évidence, à ce jour, de nuisibilité du virus pour le maïs en conditions de plein champ.

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant AGPM-SPV. Les doses sont celles mises en oeuvre sur pucerons des céréales. Aux stades jeunes du maïs, préférer un produit présentant une bonne rémanence.

727